



Université Ferdowsi de Mashhad

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Département de Français

Mémoire en vue de l'obtention du Master en Langue et Littérature françaises

**La notion d'« Autrui » à travers *Huis clos* de Sartre et *L'Invitée* de
Simone de Beauvoir**

Présenté par : Fereshteh Fakour Manavi

Sous la direction de : Madame le Docteur Maryam Sheibanian

Professeur conseiller : Monsieur Djamshid Azari

2014

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier tout particulièrement Madame le Docteur Maryam Sheibanian qui a dirigé cette recherche. C'est grâce à son attention constante, son exigence et ses conseils que j'ai pu mener ce travail à son terme.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Djamshid Azari pour sa lecture aussi minutieuse, ainsi que pour son soutien sincère et sa présence affectueuse.

Que ma famille et mes professeurs soient profondément remerciés pour leur immense patience et leurs encouragements.

A mes parents

Tables des matières

INTRODUCTION.....	6
PROLEGOMENES : Une ouverture à l'existentialisme	11
Partie I	
SARTRE ET BEAUVOIR, L'AVERS ET LE REVERS DE LA MEME PHILOSOPHIE	
Chapitre 1 : Deux existentialistes précoces	20
I.1.1.Sartre et la prise de conscience de l'Autrui.....	20
I.1.2. Simone de Beauvoir à la recherche d'un amour authentique....	24
Chapitre 2 : De la dialectique de l'influence	34
I.2 .1. De la prééminence intellectuelle de Sartre.....	35
I.2.2. Au-delà de la rivalité : de la réciprocité à la nécessité d'un pacte.....	41
Partie II	
UNE PHILOSOPHIE, DEUX CONCEPTIONS D'AUTRUI	
Chapitre 1 : L'altérité et la honte à travers <i>L'Etre et le Néant</i>.....	45
Chapitre 2 : L'altérité : une notion en évolution permanente pour Beauvoir.....	51
II.2.1. Autrui et éthique à travers les essais de Beauvoir.....	52
II.2.2. Autrui au prisme du féminisme.....	57

Partie III

AUTRUI A TRAVERS *HUIS CLOS* ET *L'INVITEE*

Chapitre 1 : Pour une convergence	65
III.1.1. Deux titres révélateurs du contenu.....	65
III.1.2. Des intrigues fondées sur le trio.....	66
III.1.3. La récurrence des thèmes	68
III.1.3.1. La thématique de la « mort » dans <i>Huis clos</i>	68
III.1.3.2. La « mort » et la « maladie » dans <i>L'Invitée</i>	72
III.1.3.3. Le « regard » et l'Autrui : deux thèmes inséparables dans <i>Huis clos</i>	75
III.1.3.4. L'importance du « regard » dans <i>L'Invitée</i>	80
Chapitre 2 : Pour une divergence : Un problème, deux dénouements	82
III.2.1. <i>Huis clos</i> : l'impossibilité d'un dénouement.....	84
III.2.2. <i>L'Invitée</i> : un dénouement optimiste ?.....	87
CONCLUSION	95
BIBLIOGRAPHIE	99

Introduction

Evoquer l'influence réciproque que Sartre et Beauvoir ont exercé l'un sur l'autre nous semble aller de soi du fait de l'alliance intellectuelle qu'ils ont scellée. Cette dernière est même évidente dans la pratique constante de se corriger mutuellement leurs moindres écrits avant de les soumettre au public. Pourtant, les analyses féministes des ouvrages de Beauvoir ont entraîné une bataille critique pour faire reconnaître l'originalité et la singularité de son œuvre philosophique et parler de la philosophe de l'existence comme le maître du mouvement. D'un côté, il y a une partie des critiques qui défendent l'importance philosophique de l'œuvre de Beauvoir. Entre autres, nous pouvons nommer Michèle Le Dœuff qui, dans une étude synthétique, parvient à convaincre son lecteur que Beauvoir est une philosophe¹. Cette prise de position anime également des rassemblements internationaux des chercheurs dont le colloque organisé en septembre 1996, par la Société de Simone de Beauvoir mettant l'accent sur des opinions différentes de Sartre et de Beauvoir en ce qui concerne les notions de « liberté » et de « situation ». D'un autre côté, nombreux sont ceux qui pensent que Beauvoir n'a d'autre mérite que de suivre et d'illustrer les idées de Sartre.

Dès lors, toute réévaluation de la relation philosophique entre Sartre et Beauvoir se trouve justifiée. Dans cette perspective, nous nous proposons d'envisager une hypothèse : celle

¹ Michèle Le Dœuff, *L'étude et le Rouet*, Paris, Seuil, 1989, p.43.

d'une influence décisive de Beauvoir sur Sartre. Loin de toute affirmation initiale, cette hypothèse nous sert uniquement du point de départ. Notre démarche dans cette recherche sera donc basée sur l'examen de cette conjecture allant à l'encontre de l'opinion de la majorité des spécialistes de l'existentialisme. En effet, par la mise en doute de la pensée dominante, nous tentons à mettre notre analyse à l'abri de tout a priori et préjugé pour essayer de tout reprendre à zéro. A cet égard, certaines questions nous hantent particulièrement : serait-il judicieux de parler d'une quelconque influence dans les rapports philosophiques de Sartre et Beauvoir ? Quelle serait la juste part de Beauvoir dans la conception et le développement des notions existentialistes ? Pour cela, il nous paraît indispensable d'étudier le rôle joué par Simone de Beauvoir dans l'élaboration des notions existentialistes dans le but d'élucider davantage sa part contributive dans l'essor du mouvement. Ces questions nous conduisent naturellement à l'étude des différences qui existent entre les points de vue des deux philosophes, ce qui nous fournit l'occasion de vérifier le bien-fondé des avis opposés de la critique concernant l'indépendance intellectuelle de Beauvoir. Mais une étude exhaustive du rapport intellectuel au sein de ce couple et du rôle joué par chacun dans l'essor de l'existentialisme dépasse le cadre limité d'un mémoire de master ; il nous fallait donc délimiter notre sujet à un axe précise d'analyse. Dans cette perspective, nous avons opté pour l'analyse de l'une des notions clé de l'existentialisme : la notion d'Autrui. Ce choix s'avère d'autant plus pertinent que l'« altérité » se trouve étroitement liée à la notion de « liberté » constituant le noyau principal de toute philosophie de l'existence. En effet, celle-ci proclame la liberté de l'homme, mais la conditionne paradoxalement par l'Autrui. Parallèlement à cette importance discutable, la notion d'Autrui fait, aussi souvent, l'objet des désaccords entre les philosophes existentialistes, dont les plus ironiques : Sartre et Beauvoir.

L'analyse de l'application littéraire de la notion d'Autrui chez ceux-ci pourrait donner plus de profondeur à notre étude comparative. A cet égard, il nous semble indispensable de choisir *Huis clos* car en ce qui concerne Sartre, c'est son seul ouvrage qui traite directement cette notion. Quant à Simone de Beauvoir, c'est *L'Invitée* qui attire particulièrement notre attention. En effet, nous pouvons prétendre que presque toutes ses œuvres traitent d'une façon ou d'une autre ce thème. Si nous nous penchons sur ce roman, c'est parce que premièrement *L'Invitée* constitue le seul ouvrage rédigé à la même époque

que *Huis clos*. Deuxièmement, nous pensons que la plupart des analyses sont concentrées sur sa grande étude historique sur la situation de la femme, *Le Deuxième Sexe*, pour laquelle la philosophe devient connue, ou bien sur *Les Mandarins* couronné par le prix Goncourt. Bien que *L'Invitée* ne soit pas resté intact à l'exploration des critiques, il était mal compris à sa parution de sorte que son auteur se donne la peine de l'analyser dans *La Force de l'âge*. En fait, Beauvoir consacre une vingtaine de pages environ au commentaire de son premier roman. Connue et appréciée pour *Le Deuxième Sexe* qui marque le féminisme moderne, Beauvoir l'est moins pour son influence dans l'existentialisme. Malgré son thème philosophique, *L'Invitée*, rédigé à la première étape de sa carrière littéraire, est pris plutôt pour un roman d'amour et de jalousie qu'un roman existentialiste. Rares sont les analyses effectuées sur son premier roman qui est resté dans l'ombre de ses autres ouvrages. C'est pourquoi nous avons décidé de l'analyser en détail.

Par l'étude de *L'Invitée*, nous nous penchons sur Simone de Beauvoir philosophe pour qualifier les particularités de son existentialisme et d'éclaircir de plus en plus son statut philosophique. L'examen des thèses de Sartre et de Beauvoir, à propos de l'altérité et des notions liées, dévoile non seulement les convergences et les divergences de ces deux philosophes mais marque bel et bien l'évolution de la pensée d'un auteur à l'autre. En fait, la réévaluation du statut philosophique de Simone de Beauvoir vis-à-vis de Sartre constitue le motif essentiel de cette recherche.

Ainsi, dans la première partie de notre travail intitulée « Sartre et Beauvoir, l'avant et le revers de la même philosophie » nous nous penchons sur la vie que les deux philosophes ont menée avant l'adhésion à l'existentialisme. Dans cette partie, loin de vouloir faire une étude biographique, nous nous intéressons plutôt à la question de l'altérité pour savoir dans quelle mesure la présence des Autres a marqué les prises de position futures de nos philosophes à l'égard d'Autrui. Nous y étudions également les raisons pour lesquelles les deux philosophes voient cette doctrine compatible à leurs points de vue. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous nous concentrons sur la dialectique de l'influence, question qui ne cesse de préoccuper les critiques existentialistes et qui n'arrête d'animer des débats entre les Sartriens et les pro-Beauvoir. En confrontant différentes appréciations sur la prééminence intellectuelle de Sartre et celle de Beauvoir, nous tenons à forger notre

propre opinion à propos de la part à attribuer à chaque philosophe dans l'élaboration des notions existentialistes. Dans cette perspective, l'étude du parcours intellectuel de Sartre et de Beauvoir nous sera fort utile pour révéler la nature du rapport intellectuel qui les unissait.

Dans la deuxième partie qui s'intitule « Une philosophie, deux conceptions d'Autrui », nous nous penchons sur la thématique de l'altérité en nous concentrant sur leurs théories développées à travers leurs essais philosophiques. La question de la « honte » et son influence dans l'élaboration de la conception sartrienne de l'altérité à travers *L'Être et le Néant* constitue l'objet de notre premier chapitre. Dans le deuxième chapitre, la version beauvoirienne de l'altérité sera étudiée. A cette fin, il nous a semblé indispensable de vérifier la part de l'éthique dans ses essais. Par l'analyse de sa théorie nous espérons connaître progressivement son statut particulier dans le mouvement ainsi que l'originalité de sa perception de l'altérité. Nous notons que d'un côté, Simone de Beauvoir était sous l'influence des doctrines précédentes au début de sa carrière philosophique, de l'autre, sa production littéraire est sans aucun doute nourrie de sa condition féminine. En fait, le féminisme de Beauvoir est considéré comme philosophique car il est étroitement lié à sa conception d'Autrui. D'où l'importance de porter un intérêt particulier à l'étude du *Deuxième Sexe* comme le traité féministe le plus marquant de l'époque.

Dans la troisième partie intitulée « Autrui à travers *Huis clos* et *L'Invitée* », nous nous intéressons à la transposition littéraire de la notion de l'altérité dans *L'Invitée* de Simone de Beauvoir et *Huis clos* de Sartre. Dans l'étude de l'application littéraire de la notion d'Autrui, nous nous proposons d'analyser, en deux chapitres, les convergences et les divergences qui existent entre les deux philosophes. Dans cette optique, nous nous focalisons sur les éléments constitutifs des deux ouvrages qui nous paraissent les plus significatifs, à savoir le titre, l'intrigue, les thèmes et le dénouement. Ainsi, nous essayons de savoir si la mise en œuvre des éléments communs aboutit à une conception identique de l'altérité et dans quelle mesure le traitement différent de ces éléments peut traduire la différence du point de vue de nos deux philosophes à cet égard.

Prolégomènes

Une ouverture à l'existentialisme ²

L'existentialisme est le résultat d'une révolte contre la raison. Les philosophies systématiques qui prétendent à la vérité absolue proviennent de la raison. Hegel (1770-1831) est considéré comme le dernier philosophe systématique. Il considère l'homme comme un objet pour le définir par les lois de l'histoire. Au rebours de Hegel, les philosophes de l'existence rejettent toute théorisation générale et systématique de la condition humaine et étudient chaque individu à la situation particulière dans lequel il se trouve. Les existentialistes s'intéressent plutôt à un penseur subjectif qui ne se cache pas derrière des idées générales et reçues mais qui se dévoile à travers ses propres actes.

L'existentialisme est apparu au cours du XIXe siècle au Danemark avec Søren Kierkegaard. Il a été développé de 1890 à 1940 par Friedrich Nietzsche, Edmund Husserl, Karl Jaspers et Martin Heidegger les philosophes allemands et il était à l'apogée de sa gloire de 1930 à 1960 en France avec Jean-Paul Sartre surnommé le Pape de l'existentialisme en France.

La philosophie existentielle est, de fait, divisée en deux mouvements, un mouvement qui confirme l'existence d'un Dieu, et un mouvement qui rejette un Etre-Suprême: Kierkegaard et Nietzsche inaugurent la voie de la philosophie existentielle par leurs œuvres mais par rapport au christianisme, ils sont opposés. Bien que leurs opinions s'opposent de ce point de vue, c'est à l'intérieur de la voie ouverte par ces deux penseurs que chaque philosophe de l'existence, sans hésiter à fabriquer sa propre voie, pioche ses thèmes, tantôt chez Kierkegaard, tantôt chez Nietzsche

Le courant existentialiste regroupe des penseurs si divers qu'il est très difficile de les classer sous un même nom. Ainsi, chaque historien de la philosophie classe à sa manière, excluant tantôt Heidegger, tantôt Merleau-Ponty, tantôt Camus et c'est pour cette raison

² Pour comprendre l'existentialisme et ses notions, nous avons consulté essentiellement les ouvrages suivants :

Eugénie Vegleris, *Vivre libre avec les existentialistes*, Paris, Eyrolles, 2009.

Paul Foulquié, *L'Existentialisme*, Paris, PUF, 1968.

Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, 2007.

que Emmanuel Mounier parle des « existentialismes » plutôt que d'« existentialisme » ou de « philosophies existentialistes³.»

Par-delà leurs différences, les philosophes existentialistes refusent le déterminisme. Le déterminisme, ainsi que son nom l'indique, pose que l'homme est déterminé par une série de facteurs qui l'empêchent d'être libre. Les philosophes de l'existence n'acceptent d'autres limites que celles que leur fixe la condition humaine.

Les années terribles d'après guerre et l'Occupation de la France par l'armée allemande causent une sorte de blessure dans la société française. Voyant le traumatisme des meurtres et le retour des soldats plongés dans le désespoir, inspire l'idée que la vie n'est qu'un cheminement vers la mort, qu'elle est absurde, qu'on est né pour mourir. C'est exactement dans ce contexte que naît en France la philosophie de l'absurde et l'« Existentialisme ». Cette philosophie montre le manque de sens de la vie tout en étant à la recherche d'une solution au désespoir de l'homme.

En France, c'est en 1945 que l'existentialisme fait brusquement son entrée. Pour la première fois, l'existentialisme présente une mode de penser et de vivre d'un genre nouveau. Le nom de l'existentialisme surgit lors d'une conférence intitulée *L'existentialisme est un humanisme*. A travers cette conférence, Jean-Paul Sartre vulgarise sa propre pensée. « L'homme est liberté » est considéré comme la préoccupation principale de Sartre. A ce propos Sartre écrit : « L'homme est condamné à être libre⁴. » A la différence des philosophes allemands, Sartre exprime sa philosophie à travers d'autres outils que les essais. Il avait, dès 1936, écrit des pièces de théâtre et des romans faisant de la liberté individuelle leur thème central. En 1943, paraît *L'Être et le Néant* qui développe cette nouvelle philosophie.

Contrairement à la théorie hégélienne selon laquelle l'histoire de l'humanité obéit à des lois et suit une direction déterminée, les existentialistes en général et Sartre en particulier affirment que l'histoire humaine est imprévisible. Contrairement aussi à la thèse de Marx qui croit que les hommes font leur histoire sans savoir qu'ils la font, Sartre affirme que les

³ Emmanuel Mounier, *Introduction aux existentialismes*, cité par Eugénie Vegleris, *Vivre libre avec les existentialistes*, *op.cit.*, p. 9.

⁴ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, 1943, p. 57.

individus construisent leur existence et qu'ils sont personnellement responsables de l'histoire de l'humanité. Malgré ce qui est postulé en toute théorie psychanalytique, l'inconscient n'existe pas. C'est dans cette opposition au déterminisme que s'inscrit l'homme comme le seul être au monde chez qui « l'existence précède l'essence ».

Sartre devient le représentant d'une nouvelle façon de penser et vivre libre. Formant, avec Simone de Beauvoir un couple libre, Sartre est reconnu, par ses adeptes, comme maître à penser et comme modèle à suivre. En 1945, il fonde une revue dans laquelle il diffuse sa philosophie d'existence.

Il est à noter qu'en France l'existentialisme est divisé en deux branches : on parle de l'existentialisme chrétien dont le représentant est Gabriel Marcel ; mais l'existentialisme dont parle Sartre est athée, c'est-à-dire que la philosophie de Sartre ne croit pas en Dieu. Cette absence de Dieu est considérée comme la base des notions présentées par Sartre⁵.

Pour faire comprendre sa philosophie à ses contemporains Sartre comme tout autre philosophe, donne des explications et des exemples qui facilitent la perception de ses idées. Ces explications sont rassemblées dans deux ouvrages sous forme d'essai ayant pour titre *L'Être et le Néant* et *L'Existentialisme est un humanisme*. L'ensemble de ses ouvrages, ses romans et ses pièces de théâtre exposent également ses idées philosophiques.

L'Existentialisme sartrien parle de quelques principes fondamentaux qui sont respectivement : contingence, liberté, responsabilité, angoisse, mauvaise foi, autrui. Pour saisir la notion de contingence il faudrait se référer à la définition d'une formule, celle de « l'existence précède l'essence », expression lancée par les existentialistes en général et Sartre en particulier. Afin de faciliter la compréhension de cette notion, Sartre donne un exemple explicite : il imagine un objet-un stylo par exemple-et considère un homme-son producteur-avant la création de cet objet. Il déduit ensuite qu'avant la production de cet objet il y avait un homme pensant faire quelque chose qui sert à écrire : alors cet objet est d'abord pensé par quelqu'un, le but de son existence est *a priori* défini et ce n'est

⁵Jean Paul, Sartre, « Existentialisme est un humanisme », <http://www.sandamaso.es/uploaded_files/2_sartre_lexistentialisme_est_un_humanisme.pdf>, p. 2, consulté le 29 août 2013.

qu'ensuite que l'objet se produit. Donc, pour les objets, l'essence précède l'existence-par le mot essence on vise plutôt le but pour lequel quelque chose existe et ce qu'un être est⁶.

Mais selon Sartre, ce n'est pas le cas pour les hommes. Comme nous venons de le signaler, l'existentialisme de Sartre est athée car celui-ci refuse l'idée d'un Etre-Suprême préexistant à l'homme. Alors l'homme n'est pas défini avant son existence et son but n'est pas déterminé *a priori*. De là il déduit que l'homme existe d'abord et ce n'est qu'ensuite qu'il définit lui-même son essence, son but de l'existence : pour les hommes, c'est l'existence qui précède l'essence :

L'homme, tel que le conçoit l'existentialiste, s'il n'est pas définissable, c'est qu'il n'est d'abord rien. Il ne sera qu'ensuite, et il sera tel qu'il se sera fait. Ainsi, il n'y a pas de nature humaine, puisqu'il n'y a pas de Dieu pour la concevoir. L'homme est non seulement tel qu'il se conçoit, mais tel qu'il se veut, et comme il se conçoit après l'existence, comme il se veut après cet élan vers l'existence, l'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait. Tel est le premier principe de l'existentialisme⁷.

De tout ce qu'on vient de dire, on résume que l'existence n'est pas définissable, qu'elle n'est pas logique non plus et que l'homme pourrait ne pas être car il ne trouve aucune raison pour son existence ; c'est pourquoi l'homme se sent de trop dans le monde et trouve ce dernier absurde. Selon Sartre, après avoir pris conscience de son existence, ainsi que de l'absurdité de la vie, l'homme trouve l'action comme la seule possibilité pour échapper à cette absurdité.

Selon lui, l'existence jaillit sans raison et elle est dépourvue de toute raison. En effet, la raison ne peut comprendre l'existence, car il n'y a aucune cause pour expliquer l'apparition de cet être muni de la liberté pour faire des choix. Chaque individu existant est un nouveau commencement : il n'est pas la reproduction d'un autre homme, il ne répond pas à une définition préétablie.

⁶ Paul Foulquié, *L'Existentialisme, op.cit.*, p. 5.

⁷ Jean-Paul Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme, op.cit.*, 2007, p. 29.

L'existentialisme est une philosophie de la liberté qui considère la volonté humaine au centre de toute chose. Pour Sartre, Dieu n'existe pas, alors tout destin préétabli est refusé et l'homme est libre à construire son avenir. Sartre refuse en même temps, l'existence d'un système moral, il n'y a aucune valeur, aucun ordre pour montrer à moi le chemin du Bien ou du Mal⁸.

De ces deux remarques Sartre déduit qu'à chaque instant l'homme est face à un libre choix et que l'homme choisit son destin par son attitude et ses actes. A cette question que l'homme n'est pas toujours libre, que parfois la situation dans laquelle il se trouve l'oblige à prendre une décision Sartre répond ainsi : c'est vrai que la situation limite notre choix, mais la liberté c'est la faculté de se décider parmi les divers choix possibles dans une situation donnée ; autrement dit c'est le pouvoir de prendre la meilleure décision qui constitue notre liberté. On voit pourtant un paradoxe dans les idées de Sartre : l'homme est libre de naissance mais le contact avec les autres limite sa liberté. Selon Sartre les rapports intersubjectifs menacent la liberté. Nous allons vérifier cette contradiction plus tard.

Cette liberté confie à l'homme la responsabilité. Si l'existence précède l'essence et que l'homme est libre, l'homme est donc responsable de son choix. Lorsqu'on choisit librement, on doit avoir le courage d'accepter la responsabilité de notre choix. L'homme n'est pas responsable des événements extérieurs provoqués par la situation mais il est responsable de l'attitude qu'il prend face à cette situation.

Selon Sartre, la responsabilité de l'homme ne se limite pas à sa propre vie. Mais, il est aussi de celle des autres, puisque son choix fait engager la vie des autres. Pour les philosophies basées sur l'existence de Dieu, le Bien et le Mal sont *a priori* définis par Dieu ; autrement dit, on parle d'un système moral selon lequel l'homme arrive à distinguer le chemin du Bien de celui du Mal. Mais pour une philosophie athée, les valeurs ne sont pas déjà définies et c'est l'homme qu'en choisissant une attitude définit une valeur pour les autres:

Quand nous disons que l'homme se choisit, nous entendons que chacun d'entre nous se choisit, mais par là nous voulons dire aussi qu'en se choisissant il choisit tous les

⁸ *Ibid.* p. 46

hommes. En effet, il n'est pas un de nos actes qui, en créant l'homme que nous voulons être, ne crée en même temps une image de l'homme tel que nous estimons qu'il doit être. Choisir d'être ceci ou cela, c'est affirmer en même temps la valeur de ce que nous choisissons, car nous ne pouvons jamais choisir le mal ; ce que nous choisissons, c'est toujours le bien, et rien ne peut être bon pour nous sans l'être pour tous.

Quand je me choisis un personnage, je choisis par là-même un rôle pour l'humanité entière. Je suis ce que je pense que l'homme en général devrait être. En ce sens, tout acte individuel engage une image universelle de l'homme⁹.

Appelé sans cesse à engager sa liberté et à faire des choix, chacun d'entre nous est responsable de tout ce qu'il fait. En effet, quelle que soit la situation extérieure, nous sommes obligés d'en faire notre propre situation. Rejeter ou accepter, c'est choisir. Ne pas choisir, c'est encore choisir. C'est ainsi que l'exercice de la liberté s'accompagne d'une responsabilité intégrale. Les comportements et les actes influencent l'humanité tout entière.

Condamné à être libre et responsable absolu de ses choix, l'homme sartrien est angoissé. Si Sartre parle de l'angoisse et de l'inquiétude de l'homme c'est parce que nous ne pouvons pas être calmes lorsqu'on est responsables d'un choix qui influence non seulement notre vie mais aussi celle des autres. L'homme est délaissé car en supprimant Dieu, il se sent abandonné dans le monde. Avec le refus du déterminisme, l'homme n'a aucune excuse pour justifier ses actes. Alors à chaque moment de la vie, il se trouve en face d'un choix dont il doit seul assumer la responsabilité ; d'où une sorte d'inquiétude qui ne le laisse pas tranquille toute la vie.

En effet, tout est permis si Dieu n'existe pas, et par conséquent l'homme est délaissé, parce qu'il ne trouve ni en lui, ni hors de lui une possibilité de s'accrocher. Il ne trouve d'abord pas d'excuses. Si, en effet, l'existence précède l'essence, on ne pourra jamais expliquer par référence à une nature humaine donnée et figée; autrement dit, il n'y a pas de déterminisme, l'homme est libre, l'homme est liberté. Si, d'autre part, Dieu

⁹*Ibid.* p. 31.

n'existe pas, nous ne trouvons pas en face de nous des valeurs ou des ordres qui légitimeront notre conduite. Ainsi, nous n'avons ni derrière nous, ni devant nous, dans le domaine numineux des valeurs, des justifications ou des excuses. Nous sommes seuls, sans excuses¹⁰.

La notion de la liberté est très liée à la notion de l'altérité. Il est également impossible de l'analyser sans se référer à la mauvaise foi. En effet, ces deux notions sont en rapport direct.

Selon Sartre, l'humanité se divise en deux groupes : les hommes qui existent « authentiquement », c'est-à-dire ceux qui acceptent leur liberté et leur responsabilité et ceux qui préfèrent se réduire dans l'état de l'objet, autrement dit, ceux qui refusent leur liberté de choisir et préfèrent le déterminisme parce qu'ils ont peur d'assumer la responsabilité. Alors lorsque tout en sachant que on est libre, on refuse de prendre conscience de ma liberté et au lieu d'accepter la responsabilité, on cherche des excuses pour justifier mes actes, on tombe dans l'état de mauvaise foi.

Ce que les gens veulent, c'est qu'on naisse lâche ou héros. [...] Et au fond, c'est cela que les gens souhaitent penser : si vous naissez lâches, vous serez parfaitement tranquilles, vous n'y pouvez rien, vous serez lâches toute votre vie, quoi que vous fassiez ; si vous naissez héros, vous serez aussi parfaitement tranquilles, vous serez héros toute votre vie, vous boirez comme un héros, vous mangerez comme un héros. Ce que dit l'existentialiste, c'est que le lâche se fait lâche, que le héros se fait héros ; il y a toujours une possibilité pour le lâche de ne plus être lâche, et pour le héros de cesser d'être un héros. Ce qui compte, c'est l'engagement total, et ce n'est pas un cas particulier, une action particulière, qui vous engagent totalement¹¹.

¹⁰*Ibid.* p. 39.

¹¹*Ibid.* p. 55.

Sartre entretient un rapport direct entre la notion de mauvaise foi et celle de l'altérité en disant que seuls les hommes de mauvaise foi tombent dans le piège de l'Autrui. En refusant la liberté, l'homme pense qu'il existe dans le monde des valeurs auxquelles il faudrait obéir, des valeurs déjà définies par les autres. Les hommes préfèrent suivre plutôt ces valeurs et c'est ainsi qu'ils n'arrivent pas à se débarrasser du regard de l'autre car ils se détournent de leur liberté de choisir, alors ils sont obligés de persuader les autres.

Pour rendre plus facile la compréhension de cette notion, dans *L'Être et le Néant*, Sartre donne l'exemple d'un garçon de café. Selon lui, un garçon de café, en travaillant est en train de jouer un rôle. Par ses gestes, son comportement à l'égard des clients, il a l'intention de persuader les autres qu'il est un garçon de café tel que les autres imaginent qu'il doit être. En cela consiste l'affinité de la notion de mauvaise foi et celle de l'altérité dont on parle plus longuement au cours de notre recherche.

Partie I

SARTRE ET BEAUVOIR, L'AVERS ET LE REVERS DE LA MEME PHILOSOPHIE

I.1. Deux existentialistes précoces

Tous les philosophes de l'existence pensent selon leur expérience personnelle. Cette expérience est, chez la plupart d'entre eux, marquée par une difficulté initiale qui les contraint à choisir le chemin de la pensée et de l'action contre celui de la passivité.

Les philosophes de la lignée existentialiste en générale et Sartre et Beauvoir en particulier exposent une théorie dont le but est de donner sens à l'existence de l'homme, considéré comme de trop dans le monde. Ils propagent également un seul modèle qui, selon Sartre, vaut l'humanisme entier. Il est à noter que ces deux figures existentialistes n'ont pas suivi aveuglement les philosophes précédents. C'est l'ensemble de leur vie, leur enfance et leur parcours qui les amène à devenir les porte-parole et les défenseurs d'une philosophie qui prescrit la liberté.

Un coup d'œil sur la vie de ce couple et la voie qu'ils parcourent pour devenir existentialistes nous aide à comprendre pourquoi ils voient l'existentialisme compatible à leurs points de vue. En effet, l'examen de l'importance de l'Autrui dans l'enfance de ces deux philosophes nous justifie pourquoi cette notion les avaient tant préoccupés même avant le mouvement existentialiste. Ces remarques éclaircissent de plus en plus les convergences et les divergences des idées de ce couple et nous aideraient à savoir dans quelle mesure le vécu de chacun a influencé ses prises de position concernant cette notion, ainsi que l'élaboration de celle-ci.

I.1.1. Sartre et la prise de conscience de l'Autrui

Né en Juin 1905, Sartre était l'enfant unique de la famille. En septembre 1906, son père décède alors qu'il avait à peu près un an. Jean-Paul Sartre mentionne plus tard cet